



**Les créations
des services
techniques
pour la
biodiversité**





3 EDITO

4 LA MAIRIE EN DIRECT

6 SOCIAL

7 CIRCULATION & SÉCURITÉ

8 TRAVAUX

TROTTOIR ET BARRIÈRES DE SÉCURITÉ
AUX ABORDS DU COLLÈGE S^{TE} THÉRÈSE

10 URBANISME

PLU PHASE FINALE, RAPPORT VALIDÉ
RÉALISATIONS ET PROJETS EN COURS

12 SCOLAIRE - RENTRÉE 2017-2018

13 JEUNESSE

CONCOURS PHOTOS DU CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES

14 INTERCOMMUNALITÉ JAZZ À TOUTE HEURE, LIRENVAL, ÉCO-MOBILITÉ

16 FINANCES RÉALISATION DU BUDGET 2016 - BUDGET GLOBAL 2017

20 ENVIRONNEMENT

TRI, COMPOST, JARDINER SANS PESTICIDE, AMAP,
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT...

26 SPORTS LE MESNIL SAINT DENIS LABELISÉ VILLE ACTIVE ET SPORTIVE !

28 ÉCONOMIE LOCALE

CRÉATION DU CLUB DES ENTREPRENEURS

29 LA VIE AU MESNIL

34 TRIBUNE LIBRE

35 ÉTAT CIVIL

36 L'AGENDA DE VOS LOISIRS



Fête des Voisins

VENDREDI 19 MAI

Renseignements et Inscriptions au
Syndicat d'initiative
Permanences les mercredis et
samedis de 10h à 12h.
Tél. : 01 34 61 49 79.



Fête Nationale

VENDREDI 14 JUILLET

Restauration dans la cour des
Communs du château à partir de
20h.

Retraite aux flambeaux, départ de
la place Henri IV vers 21h.

Feu d'artifice et bal : parc du
château vers 23h.



Soirées du Maire

Une fois par mois, le Maire et son équipe
se tiennent à la disposition des
Mesniloises et des Mesnilois pour
répondre à leurs questions :

→ jeudi 11 mai de 18h à 20h,

→ jeudi 8 juin de 18h à 20h,

→ jeudi 6 juillet de 18h à 20h,

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat
du Maire.

Tél. : 01 30 13 86 68



DATES À RETENIR

Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis n°65 - Avril 2017

Directeur de la publication : Evelyne Aubert **Directrice de rédaction :**
Sylvie Legrand **Secrétaire de rédaction :** Patrick Blanc **Comité de**
rédaction : Evelyne Aubert, Sylviane Nédélec, Daniel Doux, Véronique Dez,
Michel Romain, Catherine Laplagne, Thierry Marnet, Christian Amaury,
Sylvie Legrand. **Photographies :** Christian Amaury, Xavier Legrand,
Evelyne Aubert, Patrick Blanc.

Conception graphique : e.maginère / Alain Junguené

Impression : Imprimerie Reprotechnique – Papier certifié PEFC



Mairie du Mesnil Saint Denis

1 rue Henri Husson - CS 60578 – 78322 Le Mesnil Saint Denis Cedex
Tél. : 01 30 13 86 50 - e-mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 17h15 - Jeudi : 13h à 19h15

Vendredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h45

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
ET SUIVEZ LA VIE MUNICIPALE SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.LEMESNILSAINTDENIS.FR**



Madame, Monsieur, Chers amis,



Depuis 2014, nous n'avons pas augmenté le taux des taxes, donc des impôts locaux. Le budget 2017, voté à la majorité du Conseil municipal le 30 mars, respecte à nouveau cet engagement, pour tenir compte des charges pesant sur les ménages.

C'est un budget contraint en recettes par la baisse des dotations de l'État et les hausses des participations communales aux fonds de péréquation versés aux communes plus pauvres (pour information dans les Yvelines seule une

commune reçoit des subsides de ce fond, toutes les autres l'abondent).

C'est également un budget limité en dépenses par la volonté de baisser le coût de fonctionnement global de la commune et, malheureusement, par la restriction obligatoire des investissements pour respecter l'enveloppe d'autofinancement dégagée du budget précédent.

Ces contraintes ne sont pas propres au Mesnil Saint Denis, elles sont désormais le lot de l'ensemble des collectivités territoriales. Nous devons nous y adapter sans perdre pour autant l'ambition de poursuivre l'équipement de nos communes.

C'est pourquoi un Contrat Départemental a été déposé pour la réalisation de nouveaux locaux pour l'Accueil de mineurs (garderies périscolaires et vacances scolaires), pour le Relais des Assistantes Maternelles et le Lieu d'Accueil Enfants/Parents.

Nous venons de recevoir l'avis nous informant de son approbation par le Conseil Départemental. Il sera complété par des aides de la Caisse d'Allocations Familiales et par un Contrat territorial avec la Région Île-de-France à déposer dans quelques semaines.

Nous y reviendrons et vous présenterons les projets dans un prochain bulletin, lorsque nous serons certains de pouvoir les mener à bien.

De la même façon, à chaque fois que cela est possible, l'équipe municipale sollicite les subventions les plus larges possibles.

S'il est normal que dans le contexte actuel des efforts soient demandés à toutes les collectivités, ce qui est anormal c'est de ne pas connaître par avance les contraintes qui nous seront imposées. C'est pourquoi l'Association des Maires de France a rédigé un Manifeste à l'intention des candidats à l'élection présidentielle demandant un pacte financier, pour la durée de la mandature 2017/2022, garantissant la stabilité et la prévisibilité des ressources et des charges des communes et intercommunalités.

Il n'est pas dans mes habitudes d'utiliser cet éditorial à des fins politiques, mais en cette période troublée, inédite lors d'une campagne présidentielle, je souhaite partager avec vous ma très forte inquiétude pour nos valeurs démocratiques. Comme vous, j'aurais aimé un débat de fond sur les idées, sur les propositions pour l'avenir de notre pays. Au lieu de cela nous assistons à un déballage sordide qui confond droit et morale.

Lorsque vous lirez ces lignes, nous serons à quelques jours du premier tour, je ne peux que vous exhorter à privilégier dans votre vote l'intérêt de la France, en choisissant le candidat qui propose (et qui a la capacité à mettre en œuvre) à la fois un redressement des comptes publics et des perspectives de développement. Nous le devons à nos enfants et nos petits-enfants. Quelle France voulons-nous leur laisser ?

J'espère sincèrement que dans quelques semaines nous n'aurons pas à regretter le choix sorti des urnes !

Avec mon sincère dévouement, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été !

Très cordialement

Évelyne Aubert
Votre Maire

AGENDA DU MAIRE

JANVIER

- Entretien avec le Commissaire enquêteur
- Analyse/négociations/attribution du marché de restauration
- Commission électorale
- 19 cérémonies de vœux
- Cabinet Mazars – dissolution du Syndicat intercommunal d'assainissement (SIA)
- Petit déjeuner avec les entreprises mesniloises
- Réunion avec la société Sepur
- Schéma directeur d'assainissement (SDA) : 5^e comité de pilotage
- Permanences de l'enquête publique du Plan local d'urbanisme (PLU)
- Réunion partenariale : pollution du Rhodon
- Conseil communautaire de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)
- Réunion avec l'cade/IngénierY/Citallios sur le Projet urbain partenarial (PUP) du Foyer Sully
- Commission restreinte Éducation au Parc naturel régional (PNR)
- Réunions pour l'implantation de la fibre optique

FÉVRIER

- Comité de pilotage du contrat de bassin Yvette Amont
- Permanences de l'enquête publique du PLU
- Bureau Syndical PNR
- Réunion avec l'cade/IngénierY/Citallios sur le PUP du Foyer Sully
- Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) – Centre communal d'action sociale (CCAS) : Débat d'orientations budgétaires (DOB)
- Atelier de travail sur le transport avec St-Quentin-en-Yvelines (SQY)
- Comité de pilotage du PLU
- Commission électorale
- Commission Finances de la CCHVC

MARS

- Bureau de la CCHVC
- Atelier « moulins » au PNR
- Conférence de presse « 50 ans des PNR »
- SDA : phase finale
- Décrets de naturalisation en Préfecture
- DOB pour la Caisse des écoles
- Réunion avec le Conseil Départemental (CD78) et la Direction départementale des territoires (DDT) pour le site de la bibliothèque
- Bureau et Comité syndical du Parc
- PNR mission paysage
- CCAS Budget 2017
- CCHVC DOB
- Réunion des Maires du Canton
- Région - dispositif contrat régional
- Evaluation du Plan de déplacements urbains (PDU) en Île-de-France
- Comité de pilotage (Copil) transport SQY
- DOB et vote du budget – Association Foncière de Remembrement
- DOMAXIS : point sur les programmes de construction en cours
- CD78 : réunion des Maires ruraux
- Forum éducation au PNR
- Conseils de quartier
- Budget du SIVOM
- Budget de la CCHVC
- Centenaire de l'association Lions
- Budget de la Caisse des écoles
- Bureau et Comité syndical du Parc
- Commission communale des impôts

AVRIL

- Etude sur le cimetière avec le PNR
- Commission électorale
- Commission urbanisme
- Atelier de travail sur le transport avec les Conseils de quartier
- Fac Médecine
- Réunion de travail avec la Commission Circulation/Conseils de quartier



Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations présentées
sont résumées ci-après.



Séance du 2 février 2017

- ▶ Classement du tableau représentant Saint Jacques le Majeur au titre des Monuments Historiques.
- ▶ Demande de subvention auprès du Parc naturel au titre de l'acquisition d'équipement d'entretien alternatif des espaces publics.
- ▶ Avis sur le transfert aux intercommunalités de la compétence en matière de plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu, ou de carte communale.
- ▶ Avis sur le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH).
- ▶ Convention de gestion provisoire pour la gestion du traitement des eaux usées avec le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVV).

Séance du 2 mars 2017

- ▶ Débat d'orientation budgétaire 2017.
- ▶ Indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections.
- ▶ Adhésion au groupement de commande avec le CIG pour les assurances Cyber Risques.
- ▶ Mensualisation à 100 % (par douzième) de l'ensemble du régime indemnitaire.

Séance du 30 mars 2017

- ▶ Approbation du compte de gestion 2016 de la commune.
- ▶ Compte administratif 2016.
- ▶ Affectation du résultat 2016.
- ▶ Taux des taxes 2017.
- ▶ Subventions 2017.
- ▶ Budget Primitif 2017.
- ▶ Informations sur les marchés publics au 31/12/2016.
- ▶ Etat du foncier détenu par l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour le compte de la commune.
- ▶ Création de postes de non-titulaires à temps complet pour besoins saisonniers (été 2017).
- ▶ Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de la sécurité aux abords des établissements scolaires et de ceux fréquentés par des jeunes.
- ▶ Dissolution et répartition de l'actif et du passif du Syndicat mixte de l'étang des Noës (SYMEN).
- ▶ Vœux de soutien au Manifeste des Maires de France de l'Association des Maires de France (AMF). ■

Conseils de quartier prolongés jusqu'en septembre



Lors des réunions qui se sont tenues les 21, 22 et 23 mars, Madame le Maire est venue à la rencontre des conseillers de quartier. Elle les a remerciés d'avoir accepté la prolongation de leur mandat jusqu'en septembre 2017, ceci afin de leur permettre de suivre la fin de la démarche du Plan Local d'Urbanisme ainsi que celle de l'étude de circulation.

Une réunion de travail spécifique pour les conseils de quartier se tiendra en mairie le 22 avril, suivie d'une autre réunion de travail avec les membres de la commission Circulation/Transports du Conseil municipal le 25 avril. Celles-ci viseront à étudier les propositions formulées par le cabinet SORMEA et permettront d'apporter un éclairage sur les décisions qui seront à prendre par les élus à propos de la programmation des mesures à mettre en œuvre.

Nous vous rappelons les prochaines dates de réunion des Conseils de quartier :

- mardi 20 juin 2017 : les Hameaux et les Résidences du château,
- mercredi 21 juin 2017 : le Bourg et le Bois du Fay,
- jeudi 22 juin 2017 : Henriville et Champmesnil.

Ces réunions se tiennent à 21 h en mairie. Elles sont publiques, vous êtes invités à y assister mais ne pouvez intervenir dans les débats. ■

Vos prochains rendez-vous électoraux

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

- 1^{er} tour : dimanche 23 avril 2017
- 2^e tour : dimanche 7 mai 2017

Election présidentielle 23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives 11 et 18 juin 2017

VOTONS



Votre commune participe à la Marianne du civisme pour les élections nationales 2017. Elle récompense les communes ayant les plus forts taux de participation.

Cette année, un grand concours national est organisé par la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF) et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF).




ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- 1^{er} tour : dimanche 11 juin 2017
- 2^e tour : dimanche 18 juin 2017

Les cinq bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h à 20h.

Tous les électeurs inscrits sur les registres de la commune ont reçu une nouvelle carte électorale sur laquelle figure l'adresse du bureau auquel ils sont rattachés.

Les procurations en cas d'absence sont à établir le plus rapidement possible auprès notamment du commissariat d'Élancourt.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du service élections de la mairie. ■

Recensement : près de 6500 bulletins enregistrés

À l'occasion du recensement qui s'est tenu dans notre commune entre janvier et février 2017, sur 2326 adresses correspondant à 2948 logements, 70 % des feuilles de logements ont été renseignées sur internet, 26 % ont été rédigées en format papier et 4 % malheureusement n'ont pu être recensées (soit par impossibilité de joindre les résidents, soit par absences de longue durée, soit par refus).

Au global, 6 479 bulletins individuels ont été remplis. Les détails de ce recensement ne seront disponibles que courant 2018. ■

240 Voisins vigilants.

Et vous ?

RENSEIGNEZ-VOUS LE 14 JUIN !

Au 13 mars 2017, 240 habitants ont fait la démarche de s'inscrire comme Voisins Vigilants :

- 32 au Bois du Fay
- 32 à Henriville
- 85 aux Résidences du château
- 66 à Champmesnil
- 7 aux Hameaux
- 18 au Bourg

Afin de répondre à vos questions et de vous encourager à vous inscrire sur cette plateforme citoyenne, une réunion d'information vous est proposée avant les vacances d'été, en présence des élus en charge de ce dossier, de la Police nationale et de la Police municipale :

Mercredi 14 juin à 19h salle du Conseil municipal.

Venez nombreux !





Une canicule l'été prochain ?... Soyons prévoyant !

Lorsque vous lirez ce bulletin, ce ne sera pas encore "sa" saison, mais elle pourrait arriver un peu plus tard. Qui ? La canicule bien sûr !

Aussi, nous attirons d'ores et déjà votre attention pour l'affronter dans les meilleures conditions possibles et la supporter au mieux. Voici un bref rappel des premiers réflexes à avoir :

- hydratation constante,
- mise à l'abri de la chaleur par fermeture des fenêtres, stores ou volets,
- ne pas sortir aux heures les plus chaudes,
- se ventiler le plus possible.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours **en composant le 15**.

Vous pouvez également appeler la mairie aux heures d'ouverture au 01 30 13 86 50 ou bien directement le service social 01 30 13 86 66 (Mme Le Bail).

Un registre nominatif communal pour nous aider à recenser les personnes les plus fragiles

Nous vous rappelons que la commune tient à jour un registre nominatif communal sur lequel vous pouvez vous inscrire volontairement et/ou signaler une personne dite vulnérable de votre entourage.

Si vous ne vous êtes pas encore inscrit, il est toujours temps de le faire !

Conditions à remplir :

- être âgé(e) de 65 ans et plus (donc naissance avant et jusqu'en 1952 inclus),
- ou être âgé(e) de plus de 60 ans et reconnu(e) inapte au travail,
- ou être handicapé(e).

Comment s'inscrire ?

Une fiche d'inscription est disponible en mairie et peut vous être adressée par courriel si vous le souhaitez. Demandez-la à : olebail@lemesnilsaintdenis.fr.

Seule la tenue à jour de ce registre permettra une intervention efficace en cas de besoin (canicule, grand froid...). Mais la mise à jour ne peut se faire sans votre aide car nous ne disposons pas d'un fichier fiable des habitants remplissant les conditions indiquées ci-dessus. Nous avons donc besoin de votre participation : s'inscrire ou signaler une personne vulnérable de votre entourage est indispensable, de même que signaler votre déménagement si tel est le cas.

Merci de votre compréhension et de votre aide ! ■

Création du Réseau des Élus Solidaires pour partager expériences et actions



Sous le haut patronnage de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, et de Stéphane Beudet, Président de l'AMIF et Vice-Président du Conseil Régional, le 23 février 2017 le Réseau des Élus Solidaires de la Région a été lancé.

Michel Romain y assistait afin de représenter Le Mesnil Saint Denis et d'inscrire notre commune dans ce mouvement destiné à permettre le partage d'expériences, le lancement d'actions à l'échelle de la Région et à rappeler l'importance de la solidarité et du lien social dans l'engagement des élus au service de nos concitoyens. Le jeudi 6 juillet se tiendra à Paris le séminaire national du Réseau des Élus Solidaires.

Tous renseignements sur ce réseau sur le site :

www.elussolidaires.fr ■



Michel Romain
Adjoint au Maire chargé
des Affaires Sociales



Coûteux papillons...

la verbalisation électronique est désormais effective



Après une période de sensibilisation menée durant les deux premiers mois de l'année par la Police municipale, la verbalisation électronique des véhicules en infraction routière a été mise en service sur le territoire communal depuis le 10 mars 2017.

Cette procédure couvre les infractions à la circulation routière des classes 1 à 4, soumises à la procédure de l'amende forfaitaire. À titre d'exemple :

- contravention de 1^{re} classe : 17 € (stationnement interdit, absence de disque...),
- contravention de 2^e classe : 35 € (non-utilisation des clignotants, téléphone au volant...),
- contravention de 3^e classe : 68 € (excès de vitesse inférieur à 20 km/h hors agglomération...),
- contravention de 4^e classe : 135 € (circulation en sens interdit, non-respect d'un stop...).

Sa mise en œuvre repose sur l'utilisation par l'agent d'un terminal au format d'un téléphone portable, permettant d'enregistrer sur place la date, heure et lieu de l'infraction constatée ainsi que les éléments d'identification du véhicule incriminé. Dans le cas d'une infraction aux règles du stationnement, un avis de couleur verte est déposé sur le pare-brise du véhicule afin d'informer le contrevenant qu'une infraction a été relevée en son absence. L'usage de cet avis est prévu par l'article A 37-15 du code de procédure pénale et permet de prévenir le contrevenant qu'il recevra à son domicile un avis de contravention. Cet article précise cependant que la non-dépose ou la disparition de cet avis ne constitue pas un cas de nullité de la procédure.

A son retour au poste de police, l'agent transmet par internet à l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (centre de Rennes) les éléments ainsi relevés. Celle-ci est chargée du traitement de la verbalisation, incluant le recouvrement du montant de l'amende.

Le paiement en ligne des amendes est possible en utilisant le site amendes.gouv.fr ■

Dépôt possible d'une main-courante à la Police municipale

Dans le cadre des services offerts à la population, l'utilisation d'un nouvel outil informatique permet de déposer une main-courante auprès du service de Police municipale, avec remise au requérant d'un récépissé de déclaration pouvant servir, ultérieurement, de justificatif.

Ce récépissé comporte les indications de date, heure et objet de la déclaration, et une case à cocher par le déclarant selon qu'il demande ou non l'intervention de la Police municipale.

L'utilisation de cette possibilité permet notamment de conserver, par le demandeur, une trace officielle de sa demande dans le cas où il ne souhaite pas déposer de plainte auprès de la Police nationale.

Il est conseillé aux personnes souhaitant utiliser cette possibilité de prendre rendez-vous avec la Police municipale : tél. : 01 30 13 86 70 (en cas d'absence, l'appel est renvoyé sur le téléphone portable du policier d'astreinte). ■

Un service de surveillance accrue

Du fait du nouvel effectif au poste de Police municipale (trois policiers), il a été décidé d'aménager leurs horaires de service afin de permettre une plus grande présence sur le terrain, notamment le samedi matin ou en fin de journée durant les périodes de vacances scolaires.

Rappelons que le service de surveillance de son logement, l'**Opération Tranquillité Vacances**, est toujours assuré à longueur d'année. Il est vivement conseillé d'utiliser cette prestation en déposant à l'accueil de la mairie ou au poste de Police le formulaire spécifique complété téléchargeable sur le site internet de la commune. ■





Réfection du trottoir et de l'éclairage public rue Henri Husson

Le changement total des candélabres d'éclairage public, la réfection du revêtement en enrobé du trottoir puis la pose de barrières de sécurité depuis le croisement avec l'avenue du Maréchal Joffre jusqu'au collège Sainte Thérèse permettent d'achever l'aménagement communal sur cette portion de route départementale à fort trafic automobile.

Coût global :

→ réfection du trottoir (de l'avenue du Maréchal Joffre au collège Sainte Thérèse) : 14 149,92 € TTC

→ pose des barrières de sécurité : 10 616,82 € TTC ►

→ réfection de l'éclairage public dans la même section de rue : 18 569,20 € TTC

Soit un total de 43 335, 94 € TTC

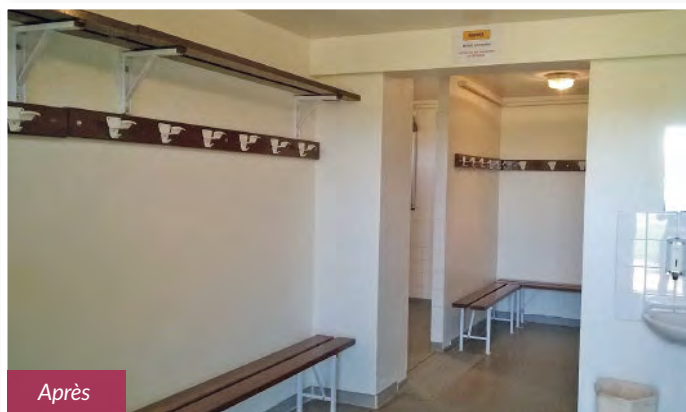
Si la commune a finalisé les aménagements de sécurité relevant de sa compétence, malheureusement, il n'en est pas de même pour la piste cyclable et les chicanes que devait réaliser cet été le Conseil Départemental. En effet, des problèmes d'acquisition foncière sur la commune de Lévis-Saint-Nom, apparemment dus à des difficultés successorales, ralentissent ces travaux.

Nous espérons que cette situation va évoluer dans les prochains mois ! ■





Avant



Après

Stade Guy Lefébure : des talents de peintre se révèlent !

Livrés neufs en 2004, les vestiaires mis à la disposition de la section football de l'ASMD étaient devenus très sales au fil des ans.

Lors des réunions de coordination mensuelles organisées par la directrice des Services techniques, Mme Van den Broek, le gardien des lieux, Laurent Lamidey, a proposé de profiter de la saison hivernale pour repeindre lui-même les locaux, vestiaire par vestiaire.

C'est ainsi qu'à ce jour trois vestiaires ont été entièrement remis à neuf, pour la plus grande satisfaction des utilisateurs.

Le travail se poursuivra avec les équipes techniques après la saison des tontes de terrains qui les mobilisent de façon conséquente.

Bravo et encore merci à Laurent pour cette heureuse initiative ! ■

Accessibilité de l'église aux Personnes à mobilité réduite (PMR)

L'accès de l'église (un bâtiment communal rappelons-le) aux personnes à mobilité réduite vient d'être réalisé par l'entreprise Eurovia. Sa conception est le fruit d'une concertation entre le cabinet spécialisé sur le Programme d'aménagement de la voirie et des espaces publics aux personnes à mobilité réduite (PAVE), l'architecte du Parc, un cabinet d'architecture ayant travaillé sur la confortation du bâtiment, les Services techniques municipaux, les élus et la commission concernés ainsi que le Père Tranbaloc, curé de la Paroisse.

Le choix des matériaux (identiques à ceux en place), la qualité d'exécution des travaux et le suivi du chantier permettront maintenant aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux mamans avec leurs poussettes d'accéder facilement et en toute sécurité à l'église.

Coût global : 7200 € TTC. ■





Plan local d'urbanisme (PLU), Phase finale, rapport validé

L'enquête publique s'est déroulée du 9 janvier au 11 février inclus. Le commissaire enquêteur a reçu 21 personnes lors des quatre permanences qui se sont tenues en mairie. Il a également enregistré 24 notes et courriers.

Il a remis son rapport au tribunal administratif le 16 mars. Celui-ci l'a validé le 31 mars. Il est depuis en ligne sur le site internet de la mairie, à la rubrique PLU.

Ce rapport ainsi que les pièces afférentes seront consultables durant une année auprès du service Urbanisme de la commune.

L'approbation de notre PLU sera mise au vote début mai

Pour tenir compte des obligations administratives (réunions du Comité de pilotage et de la commission Urbanisme destinées à étudier les prescriptions et recommandations du commissaire enquêteur), l'approbation du Plan local d'urbanisme devrait intervenir lors du Conseil municipal de début mai.

Merci encore à toutes celles et ceux qui se sont impliqué(e)s dans ce travail qui aura duré près de deux ans. Grâce à votre participation, nous avons ENSEMBLE élaboré un document équilibré, à l'image de notre commune et du souhait des habitants de voir préserver notre cadre de vie tout en répondant à l'évolution de notre société. ■

Les réalisations et les projets en cours

La résidence Natura Mesnil

La seconde et dernière tranche vient d'être livrée.

Le bâtiment des logements locatifs sociaux est terminé et les attributions se font au fil des semaines.

Au global, une belle réalisation dont les habitants manifestent leur satisfaction d'avoir pu rejoindre notre commune.



Micro-crèche « Le Village »

Ouverture prévue courant octobre

Le bâtiment nu va être remis en propriété à la commune courant mai. Les travaux d'aménagements commenceront au cours du mois de juin pour se terminer en octobre. Les familles concernées par une attribution de place dans cette nouvelle structure ont été informées que l'ouverture n'interviendra pas avant octobre.



Villa Gabrielle

Livraison des logements sociaux cet été

Les aménagements extérieurs et intérieurs se poursuivent. Le rez-de-chaussée destiné aux activités est entièrement commercialisé.

L'ensemble, dont les 11 logements sociaux, devrait être livré en juin/juillet.



Site de l'ancien marché

Une esthétique remodelée

Suite aux conseils et recommandations de l'architecte des Bâtiments de France et de l'architecte du Parc naturel régional, les façades du programme composé de 52 logements locatifs sociaux construits par le bailleur Domaxis ont été retravaillées. Ce programme sera présenté aux habitants en septembre à l'occasion d'une réunion publique dont nous vous communiquerons la date dans le prochain bulletin.



Site du parking de la piscine

31 logements sociaux prévus

Après approbation par la commission Urbanisme, voici le principe de façades choisi par la commune. Ce programme également confié au bailleur Domaxis comprendra 31 logements locatifs sociaux dont la majeure partie donnera sur un jardin privatif. Avant toute chose, le déclassement du parking devra intervenir à partir de septembre 2017. Nous travaillons en parallèle à l'aménagement d'un nouveau parking paysagé sur la coulée verte à l'arrière du gymnase.



Site du Foyer Sully

Une longue étude se profile

Le travail entre l'aménageur ICADE et les services de l'État se poursuivent.

Les négociations commencent entre la commune et le ministère de la Culture, via le service des Domaines, pour la propriété du foncier sur lequel est construite la Bibliothèque Départementale. On peut imaginer qu'elles seront longues et difficiles ! ■





Rentrée 2017-2018

Les rythmes scolaires *a priori* maintenus

La prochaine rentrée scolaire 2017/2018 se fera toujours sous l'égide de la réforme des rythmes scolaires (sauf décision nationale de suppression dès septembre).

Écoles élémentaires

Les Nouvelles activités périscolaires (NAP) sont donc toujours prévues en élémentaire, à raison de deux fois par semaine pendant 1h30 les lundi/jeudi ou mardi/vendredi en fonction des groupes scolaires, comme indiqué ci-dessous.

Attention : les jours de NAP sont inversés par rapport à 2016/2017.

Champmesnil 2017-2018

	Périscolaire	École	Midi	École	NAP*	Étude	Périscolaire
Lundi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30	16h30	16h30-18h	16h30-19h ou 18h-19h
Mardi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-18h	16h30-19h ou 18h-19h
Mercredi	7h30-8h30	8h30-11h30	A L S H **				
Jeudi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30	16h30	16h30-18h	16h30-19h ou 18h-19h
Vendredi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-18h	16h30-19h ou 18h-19h

Bois du Fay 2017-2018

	Périscolaire	École	Midi	École	NAP*	Étude	Périscolaire
Lundi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-18h	16h30-19h ou 18h-19h
Mardi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30	16h30	16h30-18h	16h30-19h ou 18h-19h
Mercredi	7h30-8h30	8h30-11h30	A L S H **				
Jeudi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-18h	16h30-19h ou 18h-19h
Vendredi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30	16h30	16h30-18h	16h30-19h ou 18h-19h

Écoles maternelles

La même organisation que cette année sera conservée l'année prochaine pour les maternelles, comme spécifié ci-dessous :

	Périscolaire	École	Midi	École	Périscolaire
Lundi	7h30-8h45	8h45-11h30	11h30-13h41	13h41-16h15	16h30-19h
Mardi	7h30-8h45	8h45-11h30	11h30-13h41	13h41-16h15	16h30-19h
Mercredi	7h30-8h45	8h45-11h30	A L S H **		
Jeudi	7h30-8h45	8h45-11h30	11h30-13h41	13h41-16h15	16h30-19h
Vendredi	7h30-8h45	8h45-11h30	11h30-13h41	13h41-16h15	16h30-19h

***NAP** : activités assurées par l'IFAC 78
 naps.lemesnilsaintdenis@orange.fr
 référent : Pascal Lemonier - 06 46 28 55 36

****ALSH** : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Amstramgram) organisé par l'IFAC
 ifac78.lemesnilsaintdenis@orange.fr
 tél. : 01 30 49 53 48



Concours photos organisé par le Conseil municipal des jeunes

**Notre tout nouveau Conseil municipal des jeunes
ne chôme pas et a décidé d'organiser un :**

Jeu-concours photos sur le thème :

Le Mesnil est si beau, prenez-le en photo !

Ce jeu-concours gratuit est ouvert à tous les **Mesnilois** de 7 à 77 ans, non professionnels de la photographie !

Trois catégories seront distinguées :

1. les p'tits jeunes de 7 à 10 ans,
2. les ados de 11 à 15 ans,
3. les jeunes de 16 à 77 ans.

1 seule photo par personne (nom et prénom à renseigner) sera acceptée.

Cette photo devra être prise cette année 2017 (date à indiquer impérativement) au Mesnil Saint Denis ou dans ses hameaux (lieu précis à inscrire également).

OUVERTURE DU CONCOURS LE 24 AVRIL 2017 ET CLÔTURE LE 16 JUIN 2017.

Les plus belles photos seront exposées en mairie en septembre/octobre. La remise des prix (les trois premiers de chaque catégorie) se fera le jour de l'inauguration de l'exposition.

Le règlement et toutes les informations afférentes à ce jeu-concours sont disponibles sur le site internet de la mairie. Les jeunes Conseillers les relayeront dans leurs établissements scolaires et par voie d'affichage.

Les beaux jours sont de retour alors vite à vos appareils photos et sortez arpenter le Mesnil pour l'immortaliser : un petit clic vaut mieux qu'un long discours !

Stage en Allemagne soutenu par le Comité de jumelage

**Vos enfants souhaitent effectuer un stage en Allemagne ?
Le Comité de jumelage se tient à votre disposition pour obtenir une
subvention de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse).**

**Vous pouvez vous procurer le dossier administratif auprès du Président Jean-Claude Girardin :
01 34 61 96 30**





Retour en images sur deux événements culturels, Jazz à toute heure et Lirenal, dont la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) est partenaire, et sur les premiers résultats encourageants de l'éco-mobilité.

La CCHVC tient à soutenir activement certaines manifestations culturelles pour le lien social qu'elles génèrent, la découverte artistique qu'elles peuvent apporter notamment aux enfants, sans oublier le plaisir que ces événements diffusent auprès des habitants de ses dix communes.

Parmi ses compétences, la CCHVC s'attache aussi à proposer des solutions efficaces en matière de protection de notre environnement, l'éco-mobilité en est un exemple remarquable.

Notre commune s'est inscrite avec bonheur dans l'ensemble de ces démarches.

Festival Jazz à toute heure

À la découverte du jazz pour les élèves d'élémentaires

Comme chaque année les élèves de nos écoles élémentaires ont eu la chance d'assister à un concert dans le cadre du festival Jazz à toute heure qui leur réserve traditionnellement une date. Jeudi 16 mars nos écoliers ont ainsi rencontré à Saint-Rémy-lès-Chevreuse la jeune artiste Mélina Tobiana et ses musiciens. Sa voix unique et ses mélanges de style ont su enthousiasmer le jeune public. •

Carmen Maria Vega enflamme la scène du CLC

Etape incontournable au Mesnil Saint Denis ce dimanche 12 mars pour le festival Jazz à toute heure avec une artiste hors norme, Carmen Maria Vega. Énergique, sensible, libre, sensuelle et au franc parler indéniab, Carmen Maria Vega, en duo avec son guitariste Kim Giani, a enflammé la scène du CLC avec des titres inédits qui montrent toutes les facettes de sa personnalité jusqu'à sa quête d'identité. Une interprétation tant vocale que scénique et des textes engagés résolument actuels ont envouté un public venu nombreux. •





Lirenval

Pour l'amour de la lecture à tout âge !

Subventionné par la CCHVC, le salon du livre Lirenval est le point d'orgue d'un mois d'animation autour d'une sélection de livres proposée par catégorie d'âge au public et à l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et lycées de notre Vallée de Chevreuse.

Les classes ont également l'occasion de rencontrer auteurs, illustrateurs, et tous autres métiers liés au livre.

Organisée de main de maître par une équipe très attachée à la pédagogie, sous la direction de Marie-Noëlle Rolland, cette manifestation annuelle rencontre un vif succès tant auprès des enseignants que des élèves et de leurs parents.

Cette année, le thème était "la lumière" et les classes du Mesnil ont largement participé à cette 17^e édition.

Tous les résultats sur le site www.lirenval.com •

Eco-mobilité

Les Mesnilois très bons élèves !

Les chiffres en témoignent, après les quatre premiers mois, notre commune est la première de l'intercommunalité à profiter des équipements d'éco-mobilité mis à disposition des habitants : trois véhicules électriques en auto-partage et trois bornes de recharge pour voitures électriques.

Au 28 février 2017, 26 Mesnilois se sont inscrits et 1384 km ont été réalisés en auto-partage par 15 utilisateurs (Chevreuse 1162 km par 11 utilisateurs, Choisel 608 km par 10 conducteurs), le total sur la communauté de communes étant de 3366 km réalisés par 56 utilisateurs.

Sur les deux premiers mois de cette année, plus de 60 heures de recharge ont été consommées (240 heures sur la totalité de la CCHVC).

Nous nous réjouissons de constater que la solution de la voiture électrique, pratique, peu chère et non polluante à l'usage, séduit petit à petit les Mesnilois !

N'hésitez pas à en profiter à votre tour après vous être inscrit gratuitement sur le site cchvc.clem.mobi •





Réalisation du budget 2016

Le budget de fonctionnement

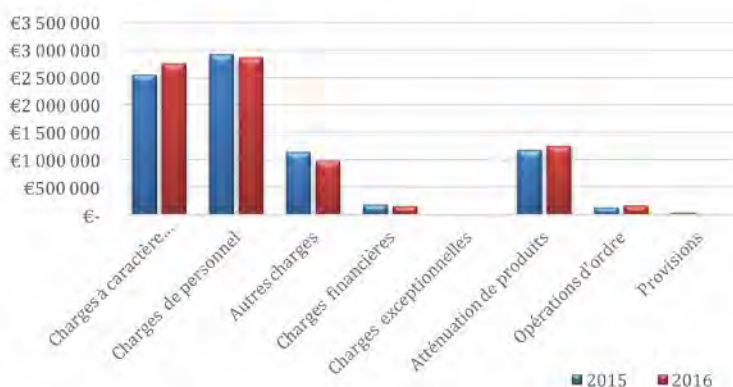
LES DÉPENSES RÉALISÉES SUR L'EXERCICE S'ÉLÈVENT À 8 148 701,35 €
(8 116 492,21 € EN 2015 → + 0,4 %).

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS

- Les charges à caractère général s'élèvent à 2 749 313 € (+ 7,8 % par rapport à 2015). Cette hausse résulte principalement de l'effet, en année pleine, de l'application des nouvelles activités périscolaires (NAP : + 150 000 €), du nouveau marché d'entretien des espaces verts (+ 20 000 €) et des frais d'entretien des réseaux de voirie (+ 32 850 €). A noter toutefois une diminution notable des dépenses d'énergie : - 59 000 €.
 - Les dépenses de personnel représentent 2 861 482 € soit 35,1 % des dépenses de fonctionnement. Par rapport à 2015, la baisse est de 1,74 %. Celle-ci est principalement liée à la mobilité de certains agents et au délai de recrutement de leurs remplaçants.
 - Les autres charges d'un montant global de 976 183 € chutent de 14 %.
- Elles représentent 12 % des dépenses de fonctionnement.
- Les charges financières s'élèvent à 152 472 € (- 23 800 €).

A noter : comme en 2015, la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) a pris à sa charge les 2/3 de la contribution due au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) ramenant ainsi la part de la commune à 180 192 € (pour 218 000 € budgétisés). Par ailleurs, la pénalité SRU (loi Solidarité et renouvellement urbain) est de 101 366 € contre 100 649 € en 2015.

Comparaison des dépenses 2015 et 2016

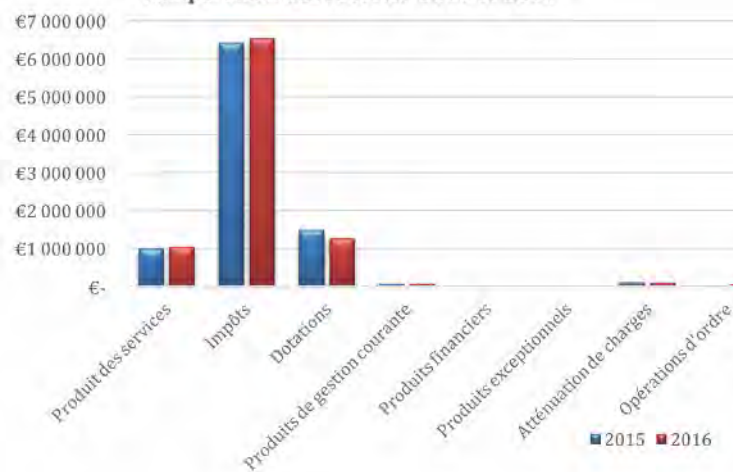


LES RECETTES RÉALISÉES SUR L'EXERCICE S'ÉLÈVENT À 9 043 517,53 €
(9 068 782,42 € EN 2015 → + 0,3 %)

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS

- Les produits des services s'élèvent à 1 031 724 € (+ 5,2 % par rapport à 2015). Cette hausse résulte notamment des produits des régies de restauration scolaire et de l'ALSH ainsi que des remboursements des charges locatives et des participations des parents aux sorties des 11-17 ans.
 - La fiscalité constitue le poste de recettes le plus important de la commune (72,3 %). Les contributions directes augmentent de 0,6 % : + 1 % du fait de la fixation par l'État de la revalorisation forfaitaire mais - 0,4 % en raison de la décroissance des bases physiques.
- Le montant des droits de mutation (473 813 €) est supérieur à la prévision mais n'égale pas le montant record de 2014 (576 697 €).
- Les dotations sont en baisse de 15,2 % résultant en particulier de la baisse importante (- 19,8 %) de la Dotation Globale de Fonctionnement (872 028 € en 2015 - 699 429 € en 2016).

Comparaison des recettes 2015 et 2016



SOIT UN RÉSULTAT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT SUR L'EXERCICE 2016 DE + 894 816,18 €.

Le budget d'investissement

DÉPENSES RÉALISÉES SUR L'EXERCICE : 2 337 920,02 €

	Résultats 2016	Restant à réaliser 2016
Emprunts – Remboursement capital	1 105 648,45	
Immobilisations incorporelles	9 362,66	23 846,72
Immobilisations corporelles	1 087 962,77	188 308,92
Immobilisation en cours	0,00	
Immobilisations financières	0,00	
Subventions d'équipement versées	85 000,00	966,00
Opérations patrimoniales	0,00	
Opérations d'ordre (transfert entre sections)	49 946,14	
Total des dépenses	2 337 920,02	213 121,64

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS

- Remboursement anticipé du prêt de 400 000 € relatif au portage financier de l'acquisition de la propriété du 68 rue Émile Fontanier.
- Versement d'une surcharge foncière de 85 000 € à Domaxis, opérateur de logements sociaux permettant d'augmenter le parc de logements attribués à la commune.
- Voirie, circulation et patrimoine : 395 103 €.

LES RECETTES RÉALISÉES SUR L'EXERCICE (852 898,35 €)

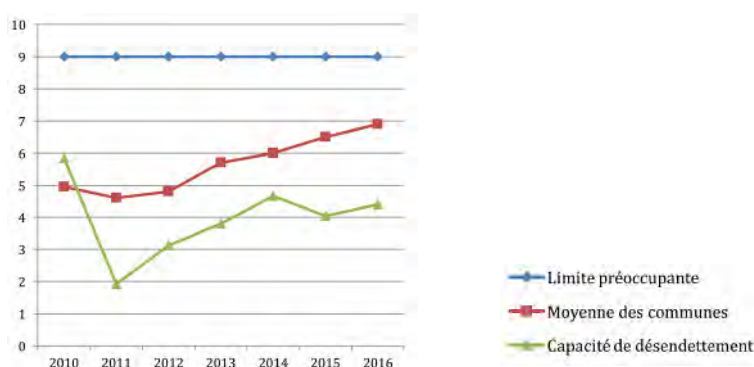
	Résultats 2016	Restant à réaliser 2016
Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	
Subventions	67 101,96	90 400,40
Emprunts	400 000,00	
Immobilisations financières	0,00	
Dépôts et cautionnements reçus	2 248,00	
Dotations, fonds divers et réserves	218 126,44	
Opérations d'ordre (transfert entre sections)	165 421,95	
Opérations patrimoniales	0,00	
Total des dépenses	852 898,35	90 400,40

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS

- Les subventions 2016 représentent un montant global de 67 101,96 €.
- L'emprunt de 400 000 € a permis l'acquisition de la parcelle dite S12.
- Le Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et les taxes d'aménagements constituent la totalité des dotations, fonds divers et réserves.

Le montant de la dette & la capacité de désendettement confortable

La dette de la commune s'élève au 31/12/2016 à 3 934 410 €. Sa capacité de désendettement est matérialisée (en vert) sur le graphique ci-après. Elle est passée de 14 ans en 2009 à un peu plus de 4 ans en 2016.



Des dépenses maîtrisées

La commune du Mesnil Saint Denis, comme les autres collectivités, subit les effets de la conjoncture économique actuelle et des décisions prises dans le but de réduire les déficits publics. Ceci se traduit notamment par un encadrement rigoureux de nos dépenses. En matière de fonctionnement, il est à noter que, malgré les effets conjugués de l'inflation des coûts et l'augmentation des charges imposées par l'État, les dépenses sont contenues (8 149 000 € en 2016 contre 8 116 000 € en 2015).

Rappelons encore que la baisse des dotations et l'augmentation des charges imposées à notre collectivité amputent comme l'an dernier le budget communal d'environ 2 000 000 € dont une partie pourrait utilement être consacrée au financement de nos dépenses d'équipement et d'entretien du patrimoine. ■





Budget

Le budget 2017 a été bâti avec la plus grande rigueur possible, dans le souci de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant une qualité de services pour la population et ce, malgré les fortes contraintes de réduction des dotations aux collectivités et les effets de la péréquation financière entre les communes. Il n'y aura pas d'augmentation des taux communaux d'imposition en 2017.

EDUCATION (693 élèves)

1 973 051 € 68 968 €

dont écoles :
1 133 233 € 39 147 €
restauration scolaire :
839 818 € 29 821 €

FINANCES ECONOMIE

4 060 945 € 1 344 686 €

virement à l'investissement :
2 489 335 €

atténuations de produits :
1 294 774 €

LE BUDGET

ENFANCE JEUNESSE

635 541 € 45 783 €

dont enfance & petite enfance :
561 567 € 45 783 €

jeunesse :
73 974 €

SPORT VIE ASSOCIATIVE

613 177 € 6 500 €

dont subventions
aux associations :
236 510 €

CULTURE TOURISME

123 135 € 0 €

COMMUNICATION

23 300 € 15 000 €

bulletin municipal,
informations diverses,
site internet

LE BUDGET

FONCTIONNEMENT
INVESTISSEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

1 392 576 € 97 774 €

2017

ENVIRONNEMENT URBANISME

137 796 € 6 390 €

dont environnement :

96 080 € 6 390 €

PLU :

25 000 €

PATRIMOINE TRAVAUX ÉNERGIE

1 620 161 € 2 661 647 €

dont réseaux voirie :

205 626 € 205 000 €

patrimoine :

2 021 788 €

SÉCURITÉ POLICE MUNICIPALE

391 406 € 39 119 €

dont service d'incendie :

212 000 €

GLOBAL

11 133 908 €

4 316 831 €

TRANSPORTS (y compris transports scolaires)

12 204 € 3 750 €

SOCIAL SOLIDARITÉ

145 896 € 42 211 €

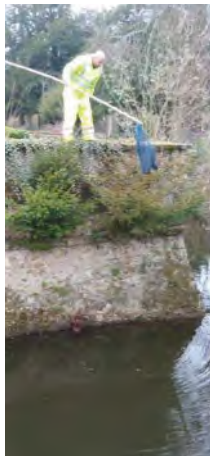
affaires sociales,
personnes à mobilité réduite,
gens du voyage





Sauvetage en eaux troubles

N'écoutant que son instinct de chasseur, un petit chien eut la mauvaise idée de poursuivre un canard... en s'élançant dans les douves du château ! Sa propriétaire affolée ne savait que faire pour le tirer de ce mauvais pas. Mais c'était sans compter sur la réactivité des agents qui, d'un coup d'épuisette habile, parvinrent après quelques essais à remonter le malheureux animal !



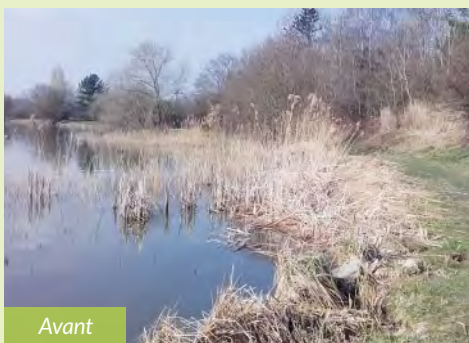
Prêts pour la saison de pêche

Par une belle journée de fin d'hiver, la sympathique équipe des pêcheurs de l'AAPPMA des Noës n'a pas ménagé sa peine pour nettoyer les roseaux des abords de l'étang et dégager les postes de pêche.

Si vous aussi vous voulez vous essayer à la pêche, des permis à la journée sont disponibles auprès de la Jardinerie du Mesnil. Pour toutes autres informations (contact, adhésion, permis), consultez le panneau à l'étang des Noës.



L'équipe



Avant



... Après : des postes de pêche plus accessibles !

LE TRUC DU TRI



© 2017 La Plumerie aux petits pois



Qu'ils soient en plastique, en terre cuite ou en céramique, grands ou petits, marrons ou noirs, les pots de fleurs ne se recyclent pas !

Pourtant chaque année, à cette période où les plantations vont bon train, on en retrouve une quantité dans les sacs jaunes ou au pied des conteneurs à verre.

Alors réutilisez-les, customisez-les ou sinon jetez-les dans la poubelle noire.

LE JUSTE TRI

Vous ne savez pas où jeter telle ou telle chose ? Vous avez des questions sur le tri ?

Posez-les nous via le site internet de la mairie. Nous vous répondrons et, dans chaque bulletin municipal, vous retrouverez un nouveau "Truc du Tri".

Le compost, c'est facile !



Composteur
« fût »

Conseil n° 1 : choisir le bon composteur

Pour un jardin de taille petite ou moyenne, 300 à 600 m² environ, choisissez plutôt un composteur de type « fût ». Fermé et avec un couvercle, il vous permettra d'éviter la présence intempestive d'insectes en période chaude.

Pour un jardin de grande taille, vous pouvez opter pour un composteur ouvert, à faire soi-même par exemple en réutilisant le bois d'une palette ou simplement en tendant du grillage entre quatre piquets (solution pratique en particulier si vous devez composter beaucoup de feuilles à l'automne).

Et pour un appartement ou un tout petit jardin, si vous n'êtes pas allergique aux vers de terre, un lombricomposteur fera très bien l'affaire.

Conseil n° 3 : bien l'alimenter

Votre composteur peut recueillir tous les déchets organiques : épluchures, feuilles mortes et autres déchets de jardinage... mais aussi le papier (sopalin, etc.). Vous trouverez de multiples précisions et astuces sur internet.

Un truc pour les épluchures et autres déchets de cuisine : réutilisez les sachets papier dans lesquels vous achetez les fruits et légumes en supermarché. Au moment de jeter vos épluchures au compost, vous jetez l'ensemble, cela vous épargne l'achat et le nettoyage d'un seau à compost spécifique.

Conseil n° 2 : le placer au bon endroit

La première règle à respecter, c'est de ne pas placer votre composteur en limite de propriété ! Choisissez un endroit pas trop loin de la maison auquel vous pourrez facilement accéder même en hiver pour jeter vos épluchures et petits déchets quotidiens.

La deuxième règle est de ne pas placer votre composteur trop à l'ombre. Pour que la décomposition se passe bien, le compost doit pouvoir chauffer suffisamment.



Et sachez qu'un compost bien alimenté ne produit pas d'odeurs désagréables.

Conseil n° 4 : être patient !

La patience est la règle d'or pour avoir du bon compost. Les plus impatientes pourront ajouter de l'activateur de compost ou remuer régulièrement leur compost. Cela accélérera légèrement le processus mais sinon, il suffit d'attendre et tout se passera bien, les vers de terre, cloportes et microorganismes divers feront le nécessaire pour transformer, au bout de quelques mois, vos déchets en humus réutilisable.

Vous aimeriez bien vous y mettre mais vous appréhendez un peu ? Vous avez encore des questions ? Vous faites déjà du compost depuis longtemps et vous seriez prêt à partager vos trucs et astuces avec les débutants ?

Rencontrons-nous !

Faites-vous connaître auprès de Catherine Laplagne, Adjointe en charge de l'Environnement, et une réunion sera organisée très prochainement.



Pour un printemps sans pesticides

En avril, mai et juin, rapportez à l'Éco-Bus les produits phyto-sanitaires et autres engrais chimiques qui traînent dans vos placards ou au fond de votre garage et recevez un guide éco-jardin*, offert par le PNR, avec une multitude de conseils et d'explications simples pour un jardin respectueux de l'environnement.

Rappel : l'Éco-Bus stationne sur le parking en face de la déchèterie tous les 3^{es} samedis du mois.

* dans la limite des stocks disponibles

Catherine Laplagne
Adjoint au Maire chargé de l'Environnement
et du Développement Durable





Rattrapage de distribution pour les sacs jaunes et les sacs à déchets verts

Pour tous ceux qui n'ont pas pu retirer leurs sacs lors des quatre jours de distribution en mars, une distribution exceptionnelle de rattrapage sera organisée :

jeudi 4 mai de 13h à 19h
aux Communs du château.

Ne manquez pas cette date car aucune autre distribution ne sera organisée avant l'année prochaine !

Si vous n'êtes pas disponible ce jour-là, vous pouvez charger un ami ou un voisin de venir retirer vos sacs pour vous. Aucun justificatif particulier ne sera demandé mais cette personne devra signer pour vous.



Vous feriez ça chez vous ?

Mégots, canettes, bouteilles vides, papiers et emballages en tous genres, sacs poubelles pleins, cartons sales... Chaque semaine les agents des Services techniques en ramassent des quantités dans la rue, sur les trottoirs, aux abords des commerces et des conteneurs à verre, sur les bas-côtés des routes... et chaque semaine il faut recommencer.

Bien sûr, cela fait partie de leur travail mais c'est aussi beaucoup de temps perdu qui pourrait être mieux employé, à la fois pour eux et indirectement pour les contribuables que nous sommes qui payons pour ce travail sans valeur ajoutée. Surtout que ramasser des débris épars est beaucoup moins efficace que de faire une simple tournée de vidage des corbeilles de rue.

Il y a sur la commune environ 80 corbeilles de rue. Plusieurs ont été rajoutées récemment et d'autres le seront prochainement, notamment à proximité des nouvelles habitations à l'entrée du Mesnil lorsque la voirie aura été rétrocédée à la commune. Si vous constatez un manque à un endroit précis, indiquez-le en mairie ou via le site internet et votre demande sera prise en considération. Mais surtout, utilisez-les !





Une seconde AMAP au Mesnil St Denis !

Au fil des années, les AMAP, Association pour le maintien de l'agriculture paysanne, se développent dans toutes les régions pour le bonheur des consommateurs comme pour celui des producteurs. Notre commune accueille justement sa seconde AMAP !

Le principe d'une AMAP est de créer un lien direct entre un groupe de consommateurs et les paysans. Les adhérents s'engagent pour six mois ou un an auprès du producteur. Celui-ci peut ainsi planifier ses plantations en conséquence et offrir chaque semaine des produits de saison, bio et frais (récoltés généralement le jour-même de la livraison) à un prix fixé de manière équitable. Un contrat est établi entre les deux parties. L'agriculteur assure notamment de fournir au fil des saisons une grande variété de légumes. Notez que des contrats peuvent être passés avec divers producteurs, éleveurs, maraîchers, etc. pour d'autres denrées : œufs, fromages, viande... Les adhérents, quant à eux, donnent tour à tour un peu de temps pour participer à la distribution (généralement 3 à 5 fois dans l'année selon leur nombre) et payent leurs paniers d'avance. Quantités et choix peuvent varier d'une semaine à l'autre, selon les aléas climatiques mais au final, et l'expérience le montre, les consommateurs sont réjouis et savent qu'ils bénéficient de produits sains tout en soutenant un mode de production exemplaire.

Première AMAP présente sur la commune, **Les paniers d'autrefois** a été créée en 2008. Elle soutient Fabien Bordier, jeune agriculteur qui se lançait alors dans le maraîchage bio en reprenant l'exploitation de son oncle près

de Chartres. Avec trois autres AMAP, l'association continue d'assurer un revenu à Fabien (qui a ainsi pu embaucher !). Elle satisfait entre 30 et 40 familles du Mesnil Saint Denis en fonction des saisons, en distribuant des légumes bio tous les jeudis soir aux communs du château. D'autres produits issus de l'agriculture biologique sont proposés. *« Nous accueillons toujours de nouveaux amapiens à chaque début de saison en avril. »*

N'hésitez pas à prendre contact par courriel : n.mazoyer@free.fr ou jacques.marre@gmail.com

La nouvelle AMAP **Amaplanète**, créée en janvier 2017 par trois convaincues du « produire local » et du bio, soutient la reconversion courageuse de Morgane

Converset qui va installer son exploitation à Saint Forget après une période d'apprentissage en couveuse dans une ferme de l'Essonne. L'association qui compte déjà une vingtaine d'adhérents est sa seule source de revenus et lui assure également une précieuse trésorerie pour les frais de semence et de matériel. Les paniers bio distribués le vendredi soir

aux communs du château sont déjà bien remplis et satisfont les adhérents du Mesnil Saint Denis et du Mesnil Sevin (commune de Saint-Forget). L'association s'agrandit et recherche de nouveaux adhérents dès juin ce qui permettra à Morgane de commencer à vivre des fruits de son exploitation. Un beau projet qui fédère des amapiens engagés autour de valeurs de solidarité, d'écologie et du développement local !

Le projet vous intéresse ?

Contactez Christèle Fourcade ou Isabelle Paulin Jardel à amaplanete@outlook.fr •



SOUS NOS PAVÉS COULENT... ... EAUX USÉES ET PLUVIALES

Mieux comprendre notre Schéma directeur d'assainissement

La commune vient de terminer la révision de son schéma directeur d'assainissement. Celle-ci a nécessité plus d'un an de travail pour un coût total de 182 563,75 € HT dont 80 % (146 051 € HT) de subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et 20 % (36 512,75 € HT) à la charge du budget assainissement de la commune. Pour mémoire, le budget assainissement est alimenté non pas par les impôts locaux mais par la redevance perçue sur la facture d'eau. La somme due par chaque foyer est donc fonction de sa consommation d'eau potable.

*Plan des réseaux
(eaux usées en rouge,
eaux pluviales en vert).*



Pourquoi faut-il un schéma directeur d'assainissement ?

Sous nos pieds se trouvent en réalité deux réseaux d'assainissement : le réseau de collecte des eaux usées, d'une part, qui achemine les eaux usées depuis les habitations et autres bâtiments vers les stations d'épuration et, d'autre part, le réseau de collecte des eaux pluviales qui recueille les eaux de ruissellement et les redirige vers le milieu naturel, c'est-à-dire essentiellement, au Mesnil, vers les ruisseaux du Rhodon et du Pommeret.

En tout, cela fait près de 65 km de canalisations, sans compter les postes de relevage, les bouches d'égout, les avaloirs et autres ouvrages.

Un entretien indispensable

Tout comme le réseau de voirie, ce réseau a besoin d'être entretenu, renouvelé et amélioré pour éviter non seulement les ruptures de canalisations mais aussi les débordements et inondations par temps de pluie et garantir le bon fonctionnement des stations d'épuration. En effet, quand des eaux pluviales s'infiltrent dans les

eaux usées, les volumes qui arrivent aux stations d'épuration sont trop élevés et la station ne parvient pas à les traiter correctement. A l'inverse, lorsque des eaux usées se déversent dans des réseaux d'eaux pluviales, elles arrivent sans traitement dans le milieu naturel au risque de le polluer gravement.

Mais contrairement au réseau de voirie, les points de faiblesse et les dysfonctionnements du réseau d'assainissement sont souvent difficiles à détecter au quotidien et font rarement l'objet de demandes pressantes de la part des administrés !

Linéaire du réseau « eaux usées » (EU)	34 215 ml
Linéaire du réseau « eaux pluviales » (EP)	28 395 ml
Total linéaire des réseaux EU + EP	64 966 ml
Nombre de regards de visite EU + EP (bouches d'égout)	1 699
Nombre d'avaloirs et grilles EP	582
Nombre de postes de relevage	13
Nombre de déversoirs d'orage	2
Nombre de bassins de dessablement	2

C'est pourquoi la réglementation oblige les communes à mettre en place un Schéma directeur d'assainissement qui doit être actualisé et révisé tous les 10 ans.

L'existence d'un tel schéma est aussi le préalable indispensable à l'obtention ensuite de subventions de l'Agence de l'eau et des autres financeurs potentiels pour la réalisation de travaux de consolidation et d'amélioration du réseau.

Comment a été réalisé le schéma directeur d'assainissement ?

Quatre phases ont été nécessaires :

- phase 1, inventaire et synthèse des données,
- phase 2, mesures et investigations sur le réseau,
- phase 3, modélisation du fonctionnement des réseaux,
- phase 4, bilan des désordres et proposition d'un programme de travaux.

La phase 2 notamment est très importante. Pendant cette phase, longue de plusieurs mois, un grand nombre de mesures sont réalisées, par temps de pluie comme par temps sec : contrôles de conformité des raccordements au système de collecte, inspections vidéo des canalisations douteuses, mesures de débit sur les canalisations où l'on suspecte des désordres tels que l'infiltration d'eaux pluviales ou d'eaux de nappe dans le réseau des eaux usées, inspection et contrôle du fonctionnement des postes de relevage, etc.

Les préconisations de travaux

L'analyse des données issues des mesures de phase 2 ainsi que leur modélisation à l'aide de logiciels spécialisés permettent de simuler le fonctionnement des deux réseaux en appliquant des critères particuliers : pluies, intenses, pluies modérées de longue durée, augmentation des débits due à des constructions nouvelles... Ces étapes conduisent à établir des recommandations de travaux à étaler sur les 10 ans du schéma directeur.



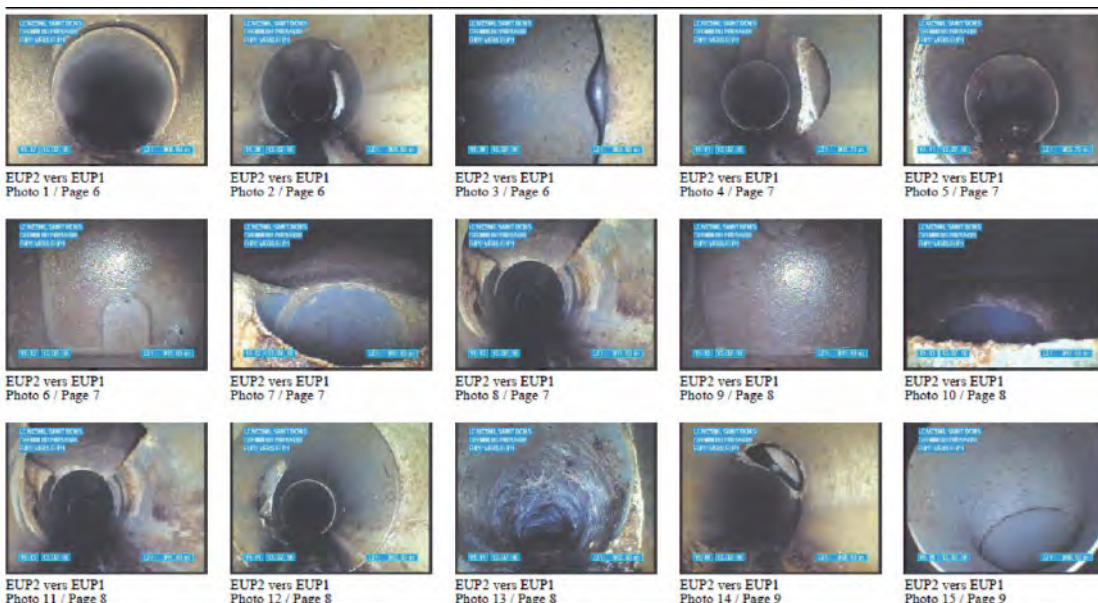
Le poste de relevage avenue des Solitaires.

Sur le réseau des eaux usées, ces travaux comprennent le remplacement ou le chemisage d'un certain nombre de canalisations. Le chemisage permet de consolider des canalisations et d'en renforcer l'étanchéité sans avoir à faire des tranchées ouvertes entraînant des travaux de voirie coûteux. Ces travaux comprennent aussi des mesures visant à améliorer le fonctionnement de certains postes de relevage ainsi que la mise en conformité de certains raccordements.

Sur le réseau des eaux pluviales, la principale préconisation concerne la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales visant à éviter la mise en charge excessive des tuyaux et les débordements par temps de forte pluie entre le Bourg et Rodon. Les autres recommandations ont pour but de limiter en divers endroits les entrées d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées.

Le programme de travaux est assorti d'un chiffrage tenant compte des coûts prévisionnels mais aussi des subventions possibles de l'Agence de l'eau et du département des

Yvelines. A noter que, compte tenu du transfert de la compétence assainissement au SIAHVV, les travaux sur les réseaux des eaux usées seront à réaliser par ce syndicat. Les travaux sur les eaux pluviales restent sous maîtrise d'ouvrage communale. Le programme complet de ces préconisations de travaux est consultable en mairie. •



Inspection vidéo d'une canalisation.





Le Mesnil Saint Denis, une ville Active et Sportive !



Evelyne Aubert a reçu au nom de la commune le label Ville Active & Sportive le 7 février à Montpellier.

Co-organisé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'Union Sport & Cycle et l'ANDES (Association nationale des élus en charge du sport), ce nouveau label « Ville Active et Sportive » a été décerné en 2017 à 173 villes en France, sur présentation d'un dossier déposé par plus de 700 collectivités candidates.

C'est une très grande fierté pour notre commune d'avoir été retenue. Bientôt les panneaux Ville Active et Sportive seront posés aux entrées de ville.

Le label a été remis officiellement à Madame le Maire le 7 février à Montpellier par Monsieur Thierry Braillard, secrétaire d'État aux Sports.

Neuf bénévoles médaillés

Cette distinction vient couronner une politique sportive dynamique, soutenue par les nombreux bénévoles de la commune sans lesquels rien ne serait possible. En reconnaissance de leur action, neuf d'entre eux se sont vu décerner la Médaille de la Jeunesse et des Sports. Les diplômes ont tout d'abord été remis par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et l'association des Médaillés Jeunesse et Sports lors d'une cérémonie le 20 décembre 2016. Les heureux récipiendaires ont reçu



Les médaillés Jeunesse et Sports

leur médaille offerte par la commune des mains de Mme le Maire et de l'Adjoint aux Sports, Cédric Chauvierre lors de la soirée des vœux de l'ASMD présidée par Madame Claudette Hutin.

Médailles de bronze (minimum 6 ans de bénévolat)

- Elisabeth Ehrman section course à pied
- Marie-Christelle Gauche section badminton
- Delphine Lambert section natation synchronisée
- Joël Le Tertre section football
- Jean-Claude Le Guerrier section football

Médailles d'argent (minimum 10 ans de bénévolat et 4 ans après le niveau bronze)

- Marc Aubert section gymnastique volontaire
- Frédéric Gillet section tir à l'arc
- Anne-Marie Le Roux section natation synchronisée

Médaille d'or (minimum 15 ans de bénévolat et 5 ans après le niveau argent)

- Jean Le Goff section cyclisme

Toutes nos félicitations et nos remerciements à ces bénévoles méritants !

LES CRITÈRES DE NOTRE PREMIER LAURIER



Ce label a pour objectif de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive sous toutes ses formes.

La labellisation compte 4 niveaux (Lauriers) et vise à récompenser les villes et collectivités locales qui :

→proposent une offre d'activités physiques et sportives innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre,

→contribuent par ce biais à l'animation et à l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens.

Le label est attribué pour une durée de deux ans sur la base de quatre critères :

- la motivation de la candidature,
- la présentation du projet sportif,

- l'état des lieux sportifs du territoire,
- la politique sportive et les initiatives innovantes.

Le projet porté par notre commune a été récompensé par 1 Laurier comme près d'un tiers des autres villes lauréates. Nous pouvons être fiers de ce résultat au regard de la dimension de notre commune (6700 habitants) et, surtout, dire un grand merci aux employés territoriaux qui ont contribué à rédiger ce dossier et qui entretiennent nos équipements. Nos plus vifs remerciements vont également aux bénévoles de notre Association Sportive du Mesnil Saint Denis (ASMD) qui sont les grands artisans de ce résultat grâce au nombre important de pratiquants (2442 adhérents) et à la très grande diversité d'activités proposées (21 : du tir à l'arc à la gym mémoire en passant par l'escrime, la natation synchronisée et le sport santé).

10^e Challenge Simonet du Mesnil Saint Denis

De Zordo signe la victoire à la pointe de son épée !

Samedi 25 mars s'est déroulé à la salle omnisports Philippe de Champaigne un tournoi d'épée de loisir en présence de l'ancien Maître d'armes de la section escrime de l'ASMD : Maître Simonet.

38 tireurs et tireuses de 17 ans et plus venus des Yvelines et de départements limitrophes se sont affrontés toute l'après-midi au cours de nombreux assauts.

Le vainqueur toutes catégories de ce Challenge Simonet est Arnaud De Zordo, un ancien de la section escrime de l'ASMD pratiquant actuellement au Chesnay.

Le champagne est venu clôturer cette journée conviviale.

Alors... "en garde" et à l'année prochaine !



Rencontre de jeunes judokas

Les Mesnilois à l'honneur

La section judo de l'ASMD a organisé les 11 et 12 mars derniers la coupe Jean-Pierre (alias JP) Retourné au gymnase Philippe de Champaigne.

101 compétiteurs dont 81 garçons et 20 filles du Mesnil Saint Denis, de Trappes, de Noisy, de Pontchartrain, des Clayes, de Saint-Cyr-l'École et de Maurepas se sont affrontés lors de 150 combats très engagés. En effet 71 % des combats ont été remportés par *ippon* (action décisive), 20 % par *waza-ari* (critères techniques inférieurs au *ippon*) et seulement 9 % par décision.

Nous pouvons être fiers des 37 judokas mesnilois qui ont fait briller les couleurs de l'ASMD avec de nombreuses victoires et podiums par catégorie, notamment Tom Perrin (vainqueur) et Agathe Milhavet (troisième) du classement général.



Tour des Flandres

pour six cycloportifs mesnilois

Huit d'heures d'efforts sur 140 kms avec les mythiques pavés belges « Le Vieux Quaremont, Paterberg et Koppenberg » ! Sur les 15 000 participants du 1^{er} avril au Tour des Flandres, l'ASMD était bien représentée !





Rencontre avec les entreprises mesniloises

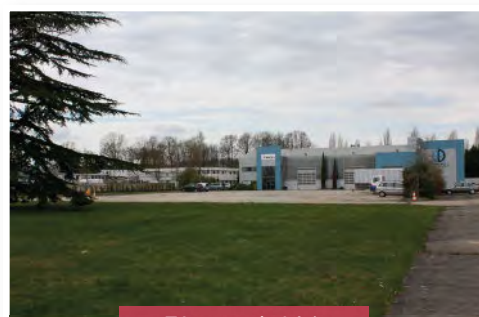
Le 17 janvier, en présence de Jacques Pelletier, Président de la CCHVC (Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse), s'est tenue en mairie la première rencontre avec les entreprises exerçant leur activité sur une des zones artisanales de la commune.



ZA du Mousseau



ZA de la Ferme des Roses



ZA route de Lévis



Toutes avaient été conviées. Nous remercions les entreprises présentes :

- **ARD Tech** (ZA du Mousseau)
- **DBF Audit** (ZA de la Ferme des Roses)
- **Carrosserie Dufils** (ZA route de Lévis)
- **Alliance - Event** (ZA du Mousseau)
- **Dormakaba** (ZA de la Ferme des Roses - excusé).

Cette matinée fut l'occasion de riches échanges, notamment sur les motivations des chefs d'entreprise à s'installer au Mesnil Saint Denis : prix du foncier moins élevé, qualité de l'environnement, proximité des bassins économiques importants...

Ils ont également pu exprimer leurs difficultés et surtout celles de leurs salariés : retard dans le versement des aides régionales à l'installation, manque de transports collectifs, nécessité de pouvoir se loger au plus près...

Quelle aide la commune et la CCHVC peuvent apporter aux entreprises locales ?

- Mise en relation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, avec la Chambre des Métiers et avec la mission Économique du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse qui proposent des aides financières et techniques.
- Soutien aux salariés des entreprises locales qui déposent une demande de logement social sur notre commune. Ils doivent se signaler en mairie auprès du service social en indiquant leur employeur et justifier d'un contrat à durée indéterminée (CDI).

Premières actions

- La CCHVC lance une étude sur la question des transports, en complément des études de restructuration de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines et de Rambouillet Territoire, en lien avec le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France). L'objectif est de favoriser les déplacements entre communes et la desserte des gares du secteur.
- En complément de ces premières rencontres, nous souhaitons également apporter notre soutien aux **PME et TPE** en leur proposant d'échanger au sein d'un Club des entrepreneurs locaux qui leur sera spécialement réservé.

Dirigeants d'entreprise, inscrivez-vous au Club des entrepreneurs de la CCHVC

Notre difficulté est de **recenser toutes les entreprises** de notre commune, sans exception. **Nous avons besoin de tous vous connaître pour mieux agir.**

Si vous êtes entrepreneur (ou auto-entrepreneur, activité libérale,...), **merci de nous aider dans cette démarche.**

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous transmettre les informations suivantes :

- Nom de votre entreprise : _____
- Nom/prénom du dirigeant : _____
- Courriel : _____
- Type d'activité : _____
- Nombre de salariés : _____

par courriel à : mairie@lemesnilsaintdenis.fr et à sneledec@lemesnilsaintdenis.fr

au plus tard avant le 15 mai 2017.

Par avance, merci de votre collaboration.



Les vœux du Maire,

une cérémonie toujours aussi courue et appréciée !



Dans les salons du château, superbement décorés par les services municipaux, le Maire et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux aux personnalités, responsables associatifs, partenaires institutionnels et économiques de la commune, venus nombreux assister à ce moment de convivialité qui permet de remercier les principaux acteurs de la vie locale.

A l'issue de son discours (que vous pouvez consulter en ligne), Madame le Maire, aidée de Cédric Chauvierre adjoint en charge des associations, a remis à plusieurs bénévoles une médaille du dévouement en reconnaissance de leur action au service des Mesniloises et des Mesnilois.

Médailles du dévouement

NIVEAU BRONZE – 10 ANS MINIMUM

- Annie Amaury, Présidente du Syndicat d'initiative depuis 2005
- Henri Lalanne, Président du Club de bridge de 2006 à 2016
- Régis Calmer, Directeur de l'EHPAD Fort Manoir

NIVEAU ARGENT – 15 ANS MINIMUM

- Danielle Dulieu, Présidente du Comité des fêtes dans les années 1990 puis membre très active
- Jocelyne Deline, membre également très active du Comité des fêtes depuis 2001
- Ghyslaine Delcamp, membre du bureau du Club de bridge depuis 1999
- Jean Saint-Pé, membre actif à la fois du Comité des fêtes, du Syndicat d'initiative et du Comité de jumelage depuis... très longtemps !
- Michel Grandguillot, membre de l'association des Anciens Combattants et Président depuis 2003

Médaille régionale départementale et communale

NIVEAU OR

- Jean Créno pour ses années de mandats à la fois à Saint Forget et au Mesnil Saint Denis (conseiller municipal depuis 1959 à St Forget, Maire de 1965 à 2001 à St Forget puis au Mesnil de 2001 à 2014).



Convivialité et partages

lors des vœux de l'équipe municipale au personnel communal



Le Maire et les élus ont présenté leurs vœux au personnel communal (et du SIVOM) venu presque au grand complet pour ce moment annuel de convivialité et de rencontre. Dans son discours, Madame le Maire a rappelé le contexte très contraint des collectivités territoriales et les obligations de maintien de la masse salariale dans son enveloppe actuelle.



Ce fut également l'occasion pour la Directrice générale des services, Madame Presles, de présenter les nouveaux personnels arrivés depuis quelques mois en remplacement de départs volontaires. Un beau moment très sympathique autour du partage de la traditionnelle galette des rois.

Chants étoilés dans la nuit



Malgré le froid et la menace de la neige, le concert intitulé **Une étoile dans la nuit** a conduit un public nombreux à l'église du Mesnil ce 13 janvier. L'association Libr'Accords y organisait un concert proposant, entre autre, un dernier clin d'oeil à Noël 2016. Dans une ambiance détendue, l'ensemble vocal "les Drôles de Dames" et le quatuor de flûtes Vibr'Ensemble de l'association Libr'Accords, ainsi que la chorale René Barré de Bois d'Arcy ont proposé des pièces musicales très variées : tantôt gaies et rythmées, tantôt mélodieuses, tantôt surprenantes !

Un tutti a clôturé le concert : les chanteurs, les instrumentistes et le public (très impliqué !) ont entonné à deux reprises et d'un seul c(h)œur le *Canon de la Paix* que nous garderons tous dans nos mémoires.

Jolis messages intergénérationnels

durant le repas des retraités

Plus de 400 personnes étaient présentes dans les Salons Saint-Exupéry à Coignières. Invités par la commune à l'occasion de la nouvelle année, les plus de 67 ans ont apprécié la qualité du repas et surtout l'ambiance très conviviale pour cet après-midi récréatif animé par le groupe Nevada.

Madame le Maire a remercié le Club des amis retraités pour le dynamisme de cette association qui propose un programme d'animations et de sorties très attractif. Elle a remis la Médaille du dévouement, niveau argent, pour plus de 15 ans de bénévolat, à quatre de ses membres en reconnaissance de leur activité : Mesdames Solange Lefevre, Jacqueline Viet et Marie-Louise Giusti et Monsieur Jean-Claude Landa.

Dans le cadre des NAP (Nouvelles activités périscolaires), sous la houlette de Judith Feuerstein, de petits messages plein de philosophie écrits par les enfants des écoles ont été déposés dans chacune des assiettes des convives. Un beau geste intergénérationnel très apprécié !

Dans le même esprit, une urne était à la disposition de ceux qui souhaitent participer au financement de l'informatique dans les écoles, en contre-partie de ce moment très agréable. Nous avons ainsi recueilli la somme de 1000 €. Un très grand merci aux généreux donateurs.

Rendez-vous l'année prochaine !



Dimanche on *brunche* au Mesnil Saint Denis,

ça vous tente ?

Le Syndicat d'initiative a organisé un brunch au château mairie pour égayer un dimanche d'hiver.

59 convives arrivés vers 11h30 ont pu profiter de la très belle exposition de photos de Gérard Detilleux dans la chapelle avant de s'installer dans le salon de lecture afin de se restaurer.

Le buffet garni de produits provenant de nos commerçants mesnilois tels que des viennoiseries, des salades, des charcuteries, des viandes froides, des fromages et des tartes savoureuses n'a laissé personne indifférent. Bien évidemment, quelques boissons bien choisies par le Club Œnologie 78320 ont accompagné ce festin.

Une ambiance détendue et sympathique régnait dans ce magnifique lieu chargé d'histoire grâce à un piano bar animé par Francis Vidil et à un concert de JTM Jazz.

29
JANVIER



Des collégiens allemands *aux couleurs du Mesnil*

10
MARS



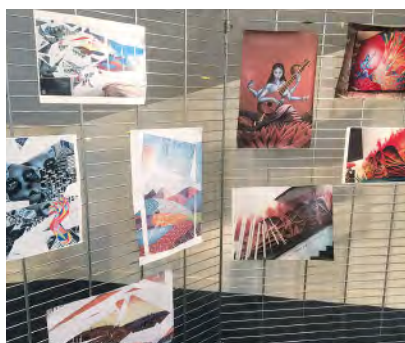
Échange culturel, sympathique et riche ce 10 mars en mairie avec des élèves d'un collège allemand venus rencontrer leurs homologues du collège Sainte Thérèse. Après une visite commentée de notre commune par Annie Amaury, présidente du Syndicat d'initiative, Monsieur Chauvierre et plusieurs élus ont offert aux jeunes visiteurs un t-shirt aux couleurs du Mesnil et ont partagé ensemble un pot de l'amitié.



Performances artistiques mêlées *et public en apesanteur*

17
MARS

Le CLC a organisé sa deuxième exposition Jeune talent du 14 mars au 8 avril, le coup d'envoi s'est déroulé vendredi 17 mars. Un vernissage comme les autres me direz vous ? Pas exactement !



Le collectif Abyrne composé de six jeunes Mesnilois a proposé un concert sur un texte d'Albert Camus (Noces, Le vent à Djemila) récité par Maëlle accompagné d'un dessin réalisé par Félix à l'encre de chine et projeté en live, accentuant le sens des mots.

Un pur moment de grâce quasi irréel qui a mis les spectateurs en apesanteur durant 30 minutes.

Le Mesnil peut être fier de sa jeunesse.

Au nouveau cabaret du Mesnil...

une soirée magique !

Vif succès pour cette nouveauté dans la programmation culturelle de notre commune : le Comité des fêtes, en partenariat avec le CLC, a proposé une soirée cabaret autour d'un dîner-spectacle.

Piano et close-up, grâce à Julien, pendant le dîner. La soirée a ensuite alterné des numéros de chant d'Idalina Cappe de Baillon magnifiquement accompagnée au piano par Jean-Philippe Matthieu ainsi que des numéros d'illusion très impressionnants. Apparition de colombes avec James ou numéro de mentaliste de Magic Flash. La salle comble s'est également émerveillée devant les numéros de quickchange ou de lévitation de Lilly pop et son partenaire Peter Kamp.

Le public a participé avec plaisir aux divers numéros et est reparti avec des étoiles plein les yeux.

Un grand bravo à tous les artistes et aux bénévoles pour cette soirée absolument magique.



18
MARS



Commémoration du cessez le feu

en Algérie



19
MARS

À l'occasion du 55^e anniversaire des accords d'Évian, une cérémonie commémorative a été organisée autour du monument aux morts de la commune, en collaboration avec le Comité local Le Mesnil/La Verrière de la FNACA* en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Au nom de la FNACA, Madame Prier, Présidente, et Monsieur Castaldi, secrétaire, ont remis à Madame le Maire et à Monsieur Chauvierre, Adjoint au Maire en charge des Associations, la médaille commémorative de ce 55^e anniversaire.

Cette médaille vient en écho aux propos de Madame le Maire qui, dans son discours, a rappelé combien ce conflit laisse de blessures jamais refermées chez tous les Français qui ont subi cette guerre qui n'a jamais osé en porter le nom.

Un très grand merci au Chœur du Mesnil, aux choristes de l'Air de Rien, au chef de chœur Benjamin Fau, aux Scouts de France, au CLC qui a assuré le son et aux musiciens de l'école de musique du CLC ainsi qu'aux Mesniloises et Mesnilois venus participer à cette commémoration.

*FNACA : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.



Une œuvre

et des collégiens émouvants

23 & 24
MARS



Les 4^e Chaillots du collège Sainte Thérèse ont interprété **Exode(s)**, un spectacle inspiré du Livre de l'Exode et de l'œuvre *Eldorado* de Laurent Gaudé, les 23 et 24 mars dernier dans leur établissement.

Félicitations à tous ces jeunes, au metteur en scène Guillaume de Moura, à leur professeur principal Aurélie Hibert et à toute l'équipe pédagogique pour ce spectacle empreint d'une grande émotion sur un sujet d'actualité, au cours duquel ces artistes nous ont montré leurs talents. Une belle réussite !

Carnaval des enfants : à l'abordage du printemps !

25
MARS



Sous un soleil printanier, enfants, parents et grands-parents ont répondu présents à l'invitation du Comité des fêtes pour un défilé costumé entre la place Henri IV et le parc du château où s'est déroulée cette année cette manifestation très attendue de tous.

Sur le thème des pirates, le bonhomme hiver était en réalité un "bateau-hiver" réalisé par les élèves des écoles élémentaires sous la direction artistique des animateurs de l'accueil de loisirs Amstramgram.

La mise à feu, symbolisant la fin de l'hiver, a révélé fumigènes et pétards, comme un vrai combat naval, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Le traditionnel lâcher de ballons, la distribution de friandises, les excellentes crêpes du Comité des fêtes, un stand maquillage et des jeux sont venus compléter cet après-midi festif. Un très grand merci aux bénévoles du Comité, aux musiciens de **Vent de panique**, aux animateurs de l'IFAC, à la Police municipale qui a assuré la sécurité et aux nombreuses personnes qui étaient déguisées !



"Sons d'âges divers" et musiques printanières

Si le titre était un jeu de mots, la prestation fut un beau jeu de sons !

Libr'Accords nous a proposé des sons d'âges... plus ou moins avancés : un parcours musical instrumental et vocal allant de la Renaissance à nos jours.



26
MARS

Le concert a commencé avec un chant fêtant l'arrivée du mois de mai, un autre racontant les misères d'un homme à la femme infidèle... pour arriver à une java colorée (bleue pour être plus précis). Le public a rencontré au passage de magnifiques pièces de Bach, Mozart, Schubert, Schumann, Brahms, Debussy et bien d'autres. Avec eux, pianistes, violoniste, flûtistes, accordéoniste, chanteurs, tous au service de la musique ont partagé avec le public enthousiaste une belle fin d'après midi.

Si par hasard vous avez raté le Ren'Car...

26
MARS

Le premier rassemblement de l'association Ren'Car 78 a réuni près d'une centaine de véhicules anciens et *Youngtimers* sur le parking de la mairie.

Les *Youngtimers*, késako ? Ce sont des voitures dont la production a stoppé depuis au moins 15 ans mais qui ne sont pas encore trentenaires pour être considérées comme de collection.

Alors si vous possédez une telle caisse, pardon pièce d'exception, notez que le prochain rencard est fixé dimanche 30 avril. Le départ du rallye dénommé "Sur les traces du cinéma d'antan" se fera entre 9h30 et 10h.





Espace réservé à l'expression des groupes d'élus municipaux

Chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Bientôt nous roulerons tous en 4x4 ! (ou en vtt)

Le 2 mars dernier, le conseil municipal débattait des orientations budgétaires, c'est-à-dire de l'avenir de nos finances. En dehors des membres du conseil, seuls 3 Mesnilois y assistaient. Dommage !

Qu'avons nous appris ? La majorité fait le choix de la non-augmentation des taux d'imposition et va investir pour 15 millions d'euros uniquement pour l'enfance et la petite enfance : déplacement du groupe scolaire du Bois du Fay en face du foyer Sully, construction d'un nouveau centre de loisirs et d'un lieu de rencontre pour les assistantes maternelles et les parents des tout-petits. (Voir le compte-rendu du CM du 2 mars sur le site de la mairie)

Par ses choix d'urbanisation, la commune est conduite à réaliser des infrastructures importantes mais elle ne fait pas participer comme il se doit les promoteurs. Sur ces 15M€, nous aurons, en principe, des subventions mais le gros restera à la charge de la commune via un emprunt. D'une part, s'il est primordial de proposer à nos concitoyens des structures pour l'accueil de leurs enfants, ce ne sont peut-être pas les seuls investissements à envisager. D'autre part, notre commune a-t-elle vraiment les moyens de mener de front l'entretien de l'existant et ces projets ? Nous sommes déjà en mauvaise posture financière. Nos caisses sont presque vides. En 2020, nous devrons à la fois rembourser l'emprunt et continuer à entretenir la commune.

Or comme il faudra rembourser l'emprunt... adieu l'entretien de la commune !

Prévoyez donc un véhicule tout terrain car vous devez vous attendre à rouler sur des nids de poule ! Et aussi : à vous serrer dans des installations sportives vieillissantes, à voir nos bâtiments publics se dégrader, et... le jour où vous quitterez ce monde, à ne pas avoir de place dans un cimetière trop petit.

A nos questions sur les risques de non entretien de la commune liés à ses investissements insensés, Mme le Maire assume ses choix.

Il faudra bien du courage à la majorité suivante devant cette situation de faillite

Aimeric D'annoville, Valérie Lemaitre, Marc Paulet, Bertille Bonnain, Daniel Augé

Budget 2017 : peut mieux faire !

L'an dernier, nous avons rédigé une tribune libre pour expliquer notre vote contre le budget.

Quelle est la situation budgétaire cette année ?

Pour l'avenir, le débat d'orientation budgétaire, nous a éclairé. La politique affichée pour les investissements est celle du choix de la restructuration de l'école Bois du Fay, de nos bâtiments de la petite enfance et du périscolaire. Ces gros efforts d'investissements seront financés par l'endettement et une stabilité des dépenses de fonctionnement et non par l'augmentation de la fiscalité. Pour arriver à cet équilibre, des choix ont été faits. Nous nous réjouissons de cette approche. Toutefois, nous sommes réservés quant à la faisabilité d'une telle politique car nous estimons que les taux des prêts sont sous-estimés. Cela veut dire que les charges financières seront surement plus élevées, remettant donc en cause l'équilibre des comptes proposés jusqu'en 2021. Egalement est ignorée la ferme de Beaurain. A ce jour, nous n'avons encore aucune information sur le futur de cette immobilisation qui coûte et ne rapporte rien à la commune. Aussi, faut-il dès aujourd'hui réfléchir à des pistes de réduction de dépenses ou d'augmentation des recettes non fiscales. Justement, l'an dernier, nous reprochions déjà ce manque d'ambition. Il se trouve que le budget primitif 2017 est fait dans la même philosophie. Les NAPS sont toujours présentes avec un coût de 300.000 € environ et aucun effort pour dynamiser les recettes liées à l'activité économique de la commune. La maire adjointe chargée de cette question n'a même pas été remplacée. Nous avons donc un budget prudent structurellement mais qui ne permet pas d'envisager de telles orientations budgétaires pour les années futures. Au final, Madame le Maire a appliqué la moitié de nos conseils. Nous l'invitons, pour l'année prochaine, à mettre en œuvre l'intégralité de ces derniers ! Et nous serons une opposition comblée !

Les conseillers municipaux Vivre Ensemble au Mesnil-Saint-Denis, C. Michondard, Q. About, S. Djaadi

J'aurais voulu, dans cette "libre expression", vous rendre compte du Conseil municipal du 30 mars sur le budget municipal. Les délais pour l'envoi de ce texte ne le permettent pas. Une réunion préparatoire a cependant eu lieu. Il en ressort que la part "purement mesniloise" des impôts locaux ne bougera pas, mais cela grâce à un tour de passe-passe qui en transfère une partie (le FPIC) à l'intercommunalité... donc malgré tout à vos comptes en banque !

Cette année ne verra pas de grosse évolution de nos dépenses mais les prévisions pour les années suivantes, présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, nous contraindront à l'avenir à la plus extrême vigilance compte-tenu des investissements très importants prévus par la majorité municipale. Comptez sur moi !

L'intercommunalité, parlons-en... Savez-vous que les Conseils communautaires sont publics, mais pour cela encore faudrait-il que leurs dates soient connues de tous, de même qu'il est obligatoire d'en afficher les procès-verbaux... ce qui était fait uniquement au siège de la CCHVC à Dampierre... Bonjour la transparence et la démocratie ! Il a fallu que je menace d'écrire au préfet pour qu'enfin les convocations et les procès-verbaux soient mis sur le site internet que nous avons financé avec nos impôts mais qui servait essentiellement à faire un éloge grandiloquent des quelques rares actions menées par la CCHVC. Quand on n'a pas grand-chose à dire, on l'enjolive !

La CCHVC, c'est aussi l'égoïsme et le repli sur soi quand toutes ses communes votent contre le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement sous prétexte que celui-ci imposerait trop de logements sociaux sur l'ensemble de notre territoire qui, pourtant, souffre d'un énorme déficit ! J'ai bien sûr pris une position contraire...

Dominique Dario – Le Mesnil en mouvement



Naissances

Bruneau Nicard Hector	21 novembre 2016	Fontaine Saul	6 février 2017
Lucas Laura Del Pozo Tessa	24 novembre 2016	Dalleau Imène	6 février 2017
Kergroach Maxence	2 décembre 2016	De Besombes Antoinette	9 février 2017
Zhang Noé	13 décembre 2016	Leigniel Amaury	20 février 2017
Gicquel Gomez Alexia	13 décembre 2016	Guerrand Quentin	23 février 2017
Ould Lamara Liam	28 décembre 2016	Jehanno Fantine	27 février 2017
Gilbert Louna	8 janvier 2017	Rodrigues Vieira Théo	1 ^{er} mars 2017
Cissoko Beauchet Inaya	9 janvier 2017	Malinge Margot	3 mars 2017
Dumenil Axel	30 janvier 2017	Domingues Eva	6 mars 2017
Barbier Rose	2 février 2017		

Mariages

Bazin Rémi et Dumitro Kateryna	29 octobre 2016	Cordier Cyril et Calka Aurélie	11 mars 2017
Magnier Patryk et Steffen Natacha	25 novembre 2016		

Décès

Leroi Françoise	27 septembre 2016	Chagot Marcelle	19 janvier 2017
Demesy veuve Deweere Madeleine	14 novembre 2016	Passos Christophe	20 janvier 2017
Fourcade veuve Nevers Charlotte	18 novembre 2016	Martin-Prével Luc	23 janvier 2017
Coache Didier	24 novembre 2016	Tirard veuve Joubert Odette	24 janvier 2017
Ramirez veuve Alonso Santos	8 décembre 2016	Barouth épouse Perez Rachel	27 janvier 2017
Jean-Alphonse Lucien	24 décembre 2016	Bourgeois veuve Auzoux Nicole	21 février 2017
Michaëli veuve Kosmala Nicole	27 décembre 2016	Conseil veuve Brébant Malvina	22 février 2017
Steffen Jacques	4 janvier 2017	Devys Gilles	25 février 2017
Blanc René	Jugement déclaratif d'absence	Belin Daniel	1 ^{er} mars 2017
Ricci veuve Sacramone Anna	15 janvier 2017	Shotton Robert	7 mars 2017
Dugarin Rémy	15 janvier 2017	Paucton Jean	19 mars 2017
Mukulak épouse Durand Danielle	17 janvier 2017	Samuel dit Albert veuve Adda Marcelle	22 mars 2017

FESTIVAL ARTYCULE

Cinécourt et Art Urbain en campagne



La Maison du langage, en partenariat avec la ferme de Champ Garnier organise le dimanche 25 juin 2017 de 10h à 20h le premier festival **Artycule Cinécourt et Art Urbain en campagne**, en soutien aux enfants et jeunes atteints de troubles du langage.

Au programme :

- expositions photos,
- projections de courts métrages,
- performances de danseurs, de comédiens et de musiciens,
- graffeurs en live,
- ateliers d'initiation au street art,...

Dégustation de produits du terroir sur place.

Renseignements : www.maisondulangage.fr

GRAND CONCERT

au profit des Restos du Cœur
le 29 avril 2017 au théâtre du
Prisme à Élancourt

Tarif des places : 15 €



Fondée en 1994 à Guyancourt, la chorale St Quentin Gospel offre une musique à la fois spirituelle et artistique, à la croisée des rythmes africains et du groove américain. Réunissant 70 choristes et 5 musiciens sous la direction d'Eric Barbier, elle a déjà donné plus de 100 concerts dans les Yvelines et connaît aujourd'hui une renommée internationale.



Mai 2017

Dimanche 7

→ **Elections présidentielles** : 2^e tour.

Lundi 8

→ **Commémoration du 8 mai 1945** : à 11h à l'église et au monument aux morts. Amicale des anciens combattants du Mesnil et de la Verrière et la FNACA. Avec la participation du Chœur du Mesnil.

Du jeudi 11 mai au samedi 3 juin

→ **Exposition photographies** : Photo club, au CLC. Entrée libre.

Du vendredi 12 au dimanche 14

→ **Brocante de printemps** : foire aux livres, vente d'objets neufs. De 13h30 à 18h. Association Chemins d'espérance. A l'EHPAD Fort Manoir.

Samedi 13

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. Syndicat d'initiative.

Mercredi 17

→ **Cours d'œnologie** : 1h de cours théorique, 1h de dégustation de vins. Syndicat d'initiative, de 16h à 19h, salle Henri IV. Tarif 15 €.

Vendredi 19

→ **Fête des voisins.**

Samedi 20

→ **Concert annuel de l'école de musique** : sur le thème *Locomotion*, à 20h au CLC. Entrée libre.

→ **Balade animée autour du Mesnil** : 8 km avec animation. Syndicat d'initiative. De 9h à 17h. Tarif 15 €.

→ **Concours doublettes** : ASMD pétanque, à 14h sur les terrains du complexe sportif Lefébure. Tarifs adhérents 4 €, non adhérents 5 €.

Dimanche 21

→ **Vide-greniers de printemps.** Comité de jumelage. Parc du château.

→ **Théâtre Antoine** : *Fleur de cactus*, de Barillet et Gredy, avec Catherine Frot et Michel Fau. Club des amis retraités. Tarif 58 €. Départ à 13h30.

Samedi 27

→ **Apéro jazz** : soirée jazzy et conviviale à l'heure de l'apéritif, avec le groupe Uniswing, au CLC. Entrée libre.

Juin 2017

Samedi 3

→ **Concours doublettes** : ASMD pétanque, à 14h sur les terrains du complexe sportif Lefébure. Tarifs adhérents 4 €, non adhérents 5 €.

Samedi 3 et dimanche 4

→ **Concours obéissance** : éducation canine, de 8h à 18h sur le terrain route de Versailles. Gratuit.

Du mardi 6 juin au samedi 2 juillet

→ **Exposition annuelle des ateliers d'arts plastique** : au CLC. Entrée libre.

Samedi 10 et dimanche 11

→ **Gala de danse** : spectacle des ateliers danses enfants du CLC. Thème : *Pinocchio*. Samedi et dimanche à 14h30, à l'Espace Jean Racine à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Entrée payante.

→ **Gala de danse** : spectacle des ateliers danses adultes du CLC. Thème : *Les Misérables des temps modernes*. Samedi à 20h30 et dimanche à 17h30, à l'Espace Jean Racine à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Entrée payante.

Dimanche 11

→ **Visite du Skit du Saint Esprit** à 15h. Syndicat d'initiative.

→ **Elections législatives** : 1^{er} tour.

Jeudi 15

→ **1^{re} nuit de la coiffure**, avec les salons Osmose, Esprit Coiffure et Excellence, de 19h à 23h au CLC. Tarif 5 €.

Samedi 17

→ **Gala de fin d'année** : ASMD gymnastique artistique au gymnase Philippe de Champaigne. Sur le thème *Cinéma*. De 14h à 16h30. Tarif 2 € pour les plus de 12 ans.

→ **Concours doublettes** : ASMD pétanque, à 14h sur les terrains du complexe sportif Lefébure. Tarifs adhérents 4 €, non adhérents 5 €.

Samedi 17 et dimanche 18

→ **Spectacle de théâtre** : représentation de fin d'année des ateliers théâtre, au CLC. Entrée libre.

Dimanche 18

→ **Appel du 18 juin 1940.** Amicale des anciens combattants du Mesnil et de la Verrière et la FNACA, à 12h à la Malmédonne.

→ **Kermesse paroissiale.** Association paroissiale des Trois Clochers. De 11h à 18h, pelouse de l'église.

→ **Elections législatives** : 2^e tour.

Mercredi 21

→ **Audition de l'école de musique** : restitutions du travail des élèves, au CLC. Entrée libre.

Vendredi 23

→ **Fais ton cirque** : restitutions des élèves des ateliers cirque, à 18h au CLC. Entrée libre.

Samedi 24 et dimanche 25

→ **Gala annuel *Les créatures mythiques***, ASMD natation synchronisée. Samedi à 18h et dimanche à 11h à la piscine intercommunale. Tarif 2 €.

Dimanche 25

→ **Festival *Artycule Cinécourt et Art Urbain en campagne*** : en soutien aux enfants atteints de troubles du langage. Ferme de Champ Garnier. Renseignements : maisondulanguage.fr

Jeudi 29

→ **Journée à Arromanche et Bayeux.** Club des amis retraités. Tarif 80 €. Départ à 7h.

Juillet 2017

Samedi 1^{er}

→ **Visites de Notre Dame de la Roche** à 15h et du **Skit du Saint Esprit** à 16h. Syndicat d'initiative.

→ **Journée portes ouvertes ASMD taï chi chuan** : de 9h30 à 12h30 dans le parc derrière le château ou au gymnase Philippe de Champaigne. Gratuit.

Dimanche 2

→ **Journée Mission aventure, Scouts de France.** « Viens découvrir le scoutisme le temps d'une journée ! » Inscription par courriel avant le 15/06 sur l'adresse : rgl@sgdfmesnil.fr

Vendredi 14

→ **Fête nationale** : retraite aux flambeaux, bal, feu d'artifice. À partir de 20h dans le parc et les communs du château. Comité des fêtes.